

Programme de la Formation

#MAÎTRISEZ LA GESTION D'UNE ENTREPRISE DE MAÎTRISE D'OEUVRE : responsables, dirigeants, ayez les outils pour pérenniser votre agence.

7 jours soit 49 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

Découvrez nos journées de formation destinées aux responsables d'entreprise de MOE, auxquelles vous pouvez participer indépendamment, afin d'acquérir les savoirs qui vous aideront à rendre pérenne votre entreprise.

La maîtrise du fonctionnement administratif de l'agence est une des clefs qui permet d'assurer de bonnes conditions de production de l'architecture et du paysage. La formation initiale des concepteurs ne prévoit que rarement l'acquisition de compétences en gestion d'entreprise ou management de projet. L'architecte, le paysagiste concepteur se trouvent alors parfois en situation de gérer dans la crise des obligations administratives, au détriment des prestations relevant de sa compétence de concepteur.

Par ailleurs, la compétence organisationnelle prend une dimension supplémentaire dans l'exercice du rôle de mandataire par l'architecte.

Cette formation conçue pour les responsables, répond aux questions suivantes : comment lire et décrypter un contrat, gérer son entreprise, trouver ses marchés, répondre aux contraintes réglementaires, optimiser sa pratique, maîtriser la démarche qualité, enfin réussir une affaire avec l'ensemble des acteurs d'un projet architectural ?

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Suivant les journées choisies, l'objectif est de permettre aux responsables, actuels et futurs, des structures de maîtrise d'œuvre d'acquérir les connaissances et les savoirs faire afin que l'entreprise se développe et soit pérenne.

- module 1 : appréhender le contexte réglementaire d'une entreprise.
- module 2 : se positionner sur des activités et des marchés porteurs pour l'avenir.
- module 3 : de définir les stratégies et les modalités pratiques de la gestion financière.
- module 4 : construire des projets collaboratifs avec des ressources externes.
- module 5 : comprendre et évaluer les risques liés à la rédaction contractuelle et écrire un argumentaire.
- module 6 : définir des stratégies afin d'organiser la production : ressources, outils et méthodes.
- module 7 : définir les meilleures conditions de collaboration dans l'entreprise.

PUBLIC CIBLE

Architectes, paysagistes concepteurs, responsables administratifs des entreprises de maîtrise d'œuvre.
Tout professionnel d'une entreprise de maîtrise d'œuvre qui souhaite créer et/ou pérenniser son activité.

PRÉREQUIS

Connaissance du processus de production du projet et de l'organisation de la production de l'entreprise.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail 2 jours après la formation. La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.**

Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

Module

#Gestion MOE - L'entreprise : cadre réglementaire, décisions stratégiques

1 jour soit 7 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le participant est en capacité de

- d'appréhender le contexte réglementaire du fonctionnement d'une entreprise afin de faciliter la prise de décision relative aux questions juridiques et sociales, et de séréniser la pratique professionnelle.
- d'adapter ces questions aux évolutions de la pratique.

FORMATEUR(S)

SZPIRGLAS Sophie - Conseil en organisation aux entreprises de MOE / Assistance à la MO

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation du fil conducteur de la formation, accompagnée de statuts types et de trames de pacte d'associés.

PROGRAMME

Les choix faits lors de la création des entreprises de maîtrise d'oeuvre peuvent être facteurs de risques pour la pratique, et d'inconfort pour le(s) dirigeant(s). Ces choix portent sur le statut juridique d'exercice, le statut social du dirigeant, des principes fiscaux.

- Rappel historique des modes d'exercice
- Statut juridique et conséquences sur le régime fiscal
- Présentation comparée des différents modes d'exercice
- Protection sociale et patrimoniale de l'exploitant
- Responsabilité professionnelle et mode d'exercice

Module

#Gestion MOE - Stratégies d'accès à la commande et de développement des activités

1 jour soit 7 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le participant est en capacité de :

- comprendre l'évolution historique de la commande architecturale
- dresser des perspectives d'évolution afin de mieux se positionner sur des activités et des marchés porteurs pour l'avenir.

FORMATEUR(S)

SZPIRGLAS Sophie - Conseil en organisation aux entreprises de MOE / Assistance à la MO

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation du fil conducteur de la formation, accompagnée de modèles de documents types.

PROGRAMME

Les entreprises de maîtrise d'œuvre doivent redéfinir leurs stratégies à un moment où évoluent à la fois les modalités de la commande architecturale, et leur positionnement dans un marché fortement concurrentiel. Dans le même temps, les médias permettant de présenter l'activité de l'entreprise ont connu de grands bouleversements au cours des dernières années, avec l'apparition de nouveaux outils de communication.

- Rappel de l'histoire de la commande en architecture : contextes historiques, réglementaires ...
- Définir des objectifs pour l'entreprise : activités, taille d'entreprise, ambition
- Mettre en place des stratégies pour réaliser ses objectifs
 - marchés publics
 - réseaux privés
 - se spécialiser ou diversifier ?
 - internaliser ou externaliser ?
- Les outils de la communication
 - identité visuelle
 - dossier de références
 - site internet
 - publications

Module

#Gestion MOE 3- Maîtrisez la gestion financière de l'entreprise

1 jour soit 7 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le participant est en capacité :

- d'appréhender de manière à la fois globale et détaillée toutes les décisions liées à la question économique de l'entreprise.
- de définir les stratégies et les modalités pratiques de la gestion financière.

FORMATEUR(S)

SZPIRGLAS Sophie - Conseil en organisation aux entreprises de MOE / Assistance à la MO

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation de la formation et de modèles d'outils de gestion : prévisionnels recettes/dépenses, tableaux de calcul des coûts de revient/prix de vente.

PROGRAMME

La direction de l'entreprise est responsable de la gestion financière qui consiste à faire rentrer les ressources nécessaires et à organiser les dépenses. La diversification des missions de la maîtrise d'œuvre ainsi que la forte croissance des missions d'accompagnement - études de définition, assistance à la maîtrise d'ouvrage, aide à la programmation, bilans sociaux, concertations ou procédures de participation, accompagnement technique pendant les périodes de garantie – mettent en cause la légitimité du seul calcul de la rémunération au pourcentage des travaux réalisés.

Etablir des prix de vente à partir de la connaissance des coûts de revient présente l'avantage d'engager une réflexion utile sur les coûts de fonctionnement et les temps de production.

La gestion des créances est une fonction fondamentale pour l'entreprise, mais avant d'envisager la notion de recouvrement, il faut organiser le suivi de l'état de règlement des créances.

- Outils de gestion

Finalités de la gestion financière, prévisions
Coûts de production, prix de vente

- Gestion des temps travaillés affectables et non affectables

Calcul des charges générales
Calcul des coûts de revient
Détermination des prix de vente
Estimation de la mission

- Facturation et recouvrement

Différentes formes de facturations, mentions obligatoires
Stratégies et processus de recouvrement des honoraires

Module

#Gestion MOE - Les collaborations : prestations de service entre architectes, sous-traitance, cotraitance, coopérations

1 jour soit 7 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le participant est en capacité de :

- identifier les types de collaborations non salariées possibles.
- évaluer les conséquences juridiques et stratégiques
- construire des projets collaboratifs avec des ressources externes.

FORMATEUR(S)

SZPIRGLAS Sophie - Conseil en organisation aux entreprises de MOE / Assistance à la MO

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation servant de fil conducteur à la formation, accompagnée de divers modèles : contrats de collaboration libérale, ...

PROGRAMME

En période d'incertitude, l'entreprise n'intègre qu'un minimum de ressources nécessaires, et considère l'activité de production à très court terme en recourant parfois à des ressources externes. Comment dans ce cas organiser la cohésion d'une entreprise, et la cohérence de sa production ?

- Stratégies d'externalisation de la production et des compétences.
- Types de collaborations : cotraitance, sous-traitance, collaboration libérale.
- Risques et avantages : propriété intellectuelle, assurances, flexibilité.

Module

#Gestion MOE - Les contrats de maîtrise d'oeuvre : principes et négociation

1 jour soit 7 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le participant est en capacité de :

- évaluer les risques liés à la rédaction contractuelle,
- développer un argumentaire,
- engager la collaboration à risque maîtrisé.

FORMATEUR(S)

SZPIRGLAS Sophie - Conseil en organisation aux entreprises de MOE / Assistance à la MO

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation qui sert de fil conducteur à la formation, accompagnée de divers documents types : contrats privés, publics et du guide de négociation des

contrats de maîtrise d'œuvre SFA.

Formation en partenariat avec la SFA, puisqu'elle est élaborée sur la base du « Guide des Contrats de Maîtrise d'œuvre ».

PROGRAMME

L'importante diversification des missions de la maîtrise d'œuvre ainsi que la forte croissance des missions d'accompagnement - études de définition, assistance à la maîtrise d'ouvrage, aide à la programmation, bilans sociaux, concertations ou procédures de participation, accompagnement technique pendant les périodes de garantie – mettent en cause la légitimité du seul calcul de la rémunération au pourcentage des travaux réalisés.

- Notions de droit contractuel
- Contexte réglementaire
- Typologies des contrats
- Processus d'élaboration du contrat
- Méthode d'analyse des clauses contractuelles
- Construction d'un argumentaire
- Analyse de clauses
- Etudes de cas

Module

#Gestion MOE - Organiser la production : ressources, outils et méthodes

1 jour soit 7 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le participant est en capacité de :

- comprendre l'interaction qui opère entre chaque élément mis en place pour produire l'activité, et l'importance de faire des choix conscients et responsables, chaque décision ayant une incidence économique et juridique.

FORMATEUR(S)

SZPIRGLAS Sophie - Conseil en organisation aux entreprises de MOE / Assistance à la MO

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation servant de fil conducteur à la formation, accompagnée de modèles : tableau de gestion de la documentation technique, fiches de gestion des archives

PROGRAMME

L'entreprise est un système de production conçu pour réaliser des objectifs stratégiques. Ce dispositif s'articule autour de trois notions : les ressources, les outils et les méthodes de travail. Chacune fait l'objet de réflexion et de décision qui influent significativement sur l'efficacité et la qualité de la production.

- Énumération des éléments qui constituent le système de production de l'entreprise
- Aborder chacun des items de façon pratique : réglementation, technique, avantages et inconvénients
- Evaluer les conséquences des décisions (ou de l'absence de décisions) : efficacité ou improductivité, risque ...

Module

#Gestion MOE - Les ressources humaines salariées : règles de droit, contrats, salaires, recrutement?

1 jour soit 7 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de cette formation, le participant est en capacité de :

- définir le contexte réglementaire dans lequel s'inscrit la politique salariale de l'agence
- fixer des conditions de collaboration dans l'entreprise susceptibles d'assurer des rapports de confiance entre employeur et salariés, et la meilleure performance de ces ressources particulières.

FORMATEUR(S)

SZPIRGLAS Sophie - Conseil en organisation aux entreprises de MOE / Assistance à la MO

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation servant de fil conducteur à la formation, accompagnée de divers modèles : contrats de travail, convention collective, lettre de licenciement, plan annuel de formation, ...

PROGRAMME

- Le Droit du travail : les différents niveaux du droit
- Code du travail : durée légale du travail, types de contrats de travail, congés payés, jours fériés
- Le paritarisme
- Convention collective nationale : salaire minimum conventionnel
- La politique de recrutement de l'agence
- Gestion du temps, planification : planning de projet, planning d'agence, feuilles d'heures, bilans analytiques
- Gestion des compétences : formation, valorisation des acquis
- Communication interne